



AS/Cult/Inf (2013) 03
27 mars 2013
Or. anglais

18 octobre 2012



ASSEMBLÉE DES JEUNES 2012¹

« Jeunesse et démocratie : la jeune génération sacrifiée ? »

STRASBOURG, 5-7 octobre 2012

CONCLUSIONS²

Conclusions des groupes de travail thématiques :

1. Démocratie et religion
2. Démocratie et mondialisation
3. Démocratie et nouveaux médias sociaux
4. Démocratie et accès aux droits sociaux
5. Démocratie et participation des jeunes
6. Démocratie et rôle du travail de jeunesse/ des organisations de jeunesse
7. Démocratie et migrations
8. Démocratie et inclusion des minorités
9. Démocratie et éducation à la citoyenneté

Déclaration lors du Forum mondial de la démocratie

¹ L'Assemblée de la jeunesse a été organisée dans le cadre du Forum mondial de la Démocratie.

² Textes synoptiques préparés par le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire.

Conclusions des groupes de travail thématiques

1. Démocratie et religion

Questions clés

- La démocratie est-elle parfois corrompue par le mauvais usage de messages religieux ?
- Qu'advient-il si l'on mêle politique et religion ? Risquent-elles de se nuire mutuellement ?
- Ne nous perdons pas en conflits absurdes... Chacun doit connaître l'autre et, pour ce faire, nous devons promouvoir et soutenir autant que faire se peut le dialogue interculturel et interreligieux.
- La sécularisation de l'espace public favorise une meilleure coexistence et permet de réaliser un certain équilibre entre liberté de parole et liberté de culte. Le groupe de travail reconnaît que, tant que n'est pas trouvée de meilleure alternative à la démocratie, il ne reste qu'un choix : soutenir et promouvoir la démocratie tout en la remettant chaque jour en question afin de l'améliorer.
- Liberté de choisir d'étudier ou non une religion – une en particulier ou aucune.
- Veiller à ce que les minorités religieuses ne se trouvent pas exclues de la prise de décision politique.
- La jeunesse peut contribuer à promouvoir le dialogue interreligieux.

Conclusions et recommandations

1- les gouvernements doivent demeurer impartiaux à l'égard des convictions religieuses ou non religieuses et veiller à ce qu'aucun représentant religieux ni aucune organisation non religieuse ne soit exclue du processus décisionnel politique.

2- Travailleurs sociaux, enseignants, représentants confessionnels/non confessionnels et organisations de jeunesse, tous doivent participer au dialogue avec les gouvernements, et ce dans une perspective d'égalité des sexes.

3- Les gouvernements ne doivent exercer aucune obligation ni pression juridique concernant l'étude des religions.

4- La création ou l'expansion d'écoles non confessionnelles et la mise en place de cours éthiques non religieux – favorisant une réflexion critique et des études philosophiques, sociales et culturelles – ou d'études de différentes religions, voilà qui est essentiel.

- Les Etats membres du Conseil de l'Europe doivent en assurer la mise en œuvre.

- Les jeunes peuvent lancer des réformes, mais ils ont toujours besoin de reconnaissance et de soutien.

La jeunesse doit bénéficier d'une aide pour promouvoir le dialogue interreligieux et le respect mutuel par le biais d'échanges et de rassemblements dont elle-même a la responsabilité.

La jeunesse doit encourager et promouvoir l'interaction entre différentes cultures en utilisant des médias sociaux et des plates-formes de formation en ligne simples et libres d'accès.

2. Démocratie et mondialisation

Questions clés

D'un côté, les populations, les gouvernements et les organisations non gouvernementales travaillent à l'unisson : un pas formidable en faveur de la collaboration et de la paix. Une mobilité accrue nous permet d'agir et de nous rencontrer à un niveau international. Cette inter-connectivité peut briser des stéréotypes, construire des amitiés internationales et contribuer au très précieux échange de connaissances ; bref, les gens n'ont jamais été aussi à même d'apprendre les uns des autres.

D'un autre côté, la mondialisation a engendré une certaine contamination des responsabilités. Au niveau des multinationales et, en particulier, du secteur financier, un vide juridique paralyse la réglementation et le contrôle. Cette interdépendance et l'absence de réglementation peuvent avoir des répercussions très graves, comme nous l'avons vu durant le crash de 2008.

Nous assistons à un transfert du pouvoir vers des sphères supérieures, ce qui laisse moins de pouvoir à la base et influe sur le niveau de démocratie. Ainsi voyons-nous émerger une forte hiérarchie dans la politique internationale. Parce qu'elle intervient à des niveaux supérieurs, la prise de décision entame la démocratie et la transparence ; les citoyens se trouvent ainsi plus démunis face à des développements qu'ils discernent moins bien. Autre sujet d'inquiétude : l'impérialisme culturel, lourde menace contre la richesse de la diversité culturelle.

Quant à l'incidence de la mondialisation sur la démocratie, elle est à la fois positive et négative, selon le point de vue adopté. Principaux aspects positifs : la mondialisation contribue vraiment à la paix et à la collaboration et les contacts internationaux brisent les stéréotypes, ce qui est une grande force.

Nos avis sur les éléments essentiels de la mondialisation diffèrent. Nous nous sommes d'ailleurs longuement interrogés : faut-il mettre l'accent sur la compétition ou sur la collaboration ? Certes, la compétition développe les compétences et tend vers une amélioration de la qualité. Toutefois, elle a aussi des conséquences négatives : l'inégalité. Comment concourir quand tous ne partent pas sur un pied d'égalité ? Est-il juste d'avoir une compétition mondiale alors que certains pays possèdent plus de moyens que d'autres pour réussir ? Sans compter que la compétition a une incidence sur les personnes marginalisées et sur celles se trouvant en faible position dans la société.

La majorité est en faveur d'une « compétition » mondiale car, a priori, elle doit améliorer les compétences et contribuer au développement, à la richesse et à la croissance. Une petite minorité est en faveur d'une « collaboration » mondiale, du fait que les structures actuelles ne permettent pas d'assurer une égalité des chances pour concourir entre pays développés et en développement : « Nous devons collaborer et nous entraider au lieu de chercher à être meilleur que les autres. Evoluer ensemble ! »

Quelle alternative privilégier ?... Sur ce point, nous ne sommes pas parvenus à un consensus, mais tous s'accordent à donner une réelle chance et une aide aux pays en développement, afin qu'ils surmontent la pauvreté. Nous sommes également conscients que ces questions sont toutes une affaire de perception et d'expérience personnelle avec ces concepts mêmes.

Conclusions et recommandations

- Puisque l'information, l'éducation et la réflexion critique sont essentielles pour donner à chacun des possibilités dans le monde globalisé, l'éducation ne doit subir de coupes financières nulle part au monde, que ce soit en contexte formel ou informel ; chacun doit avoir libre accès à l'éducation et à l'information, ce qui contribuerait à l'épanouissement des jeunes esprits.
- Il faut encourager la mobilité en privilégiant les compétences des jeunes au moyen de l'emploi, de stages en entreprise et de formations sur le terrain. Par conséquent, il est crucial de mettre en place des programmes/cadres de soutien et de réduire les obstacles financiers et administratifs (visas et frais d'inscription, par exemple).
- Il faut renforcer la subsidiarité des décisions : elles doivent être transparentes à tous les niveaux et les gouvernements doivent prévoir des systèmes de contrôle en temps réel permettant au citoyen de faire part de ses commentaires.
- Toutes les décisions sont à prendre dans une perspective à long terme, afin de renforcer solidarité et égalité. Elles doivent aussi protéger les intérêts des générations futures, lesquels seront garantis via une protection institutionnelle à tous les niveaux de gouvernance.
- Il faut favoriser la coopération à tous les niveaux – local, national et international – pour que les institutions internationales se démocratisent davantage et acquièrent plus de pouvoir. La justice internationale doit avoir force contraignante afin d'assurer et de superviser la mise en application des traités internationaux et des décisions communes concernant, à l'échelon global, la sécurité, l'économie, la justice, etc.

En chinois, les termes « défi » et « opportunité » répondent à une même définition. Alors, pourquoi ne pas considérer les défis actuels auxquels nous sommes confrontés comme des opportunités de créer des moyens plus efficaces et de constituer une véritable communauté internationale fondée sur une solidarité mutuelle ?

3. Démocratie et nouveaux médias sociaux

Questions clés

Avec les médias sociaux, une formidable possibilité s'offre à un nombre illimité de personnes de se rassembler et de débattre. C'est un lien direct avec la démocratie. Cependant, force est de reconnaître que, souvent, les campagnes en ligne gérées via des médias sociaux manquent leurs objectifs.

Avec l'utilisation des médias sociaux, les gens se restreignent dans l'expression démocratique – ainsi les responsables politiques et les parlementaires agissant en ligne durant les sessions suivies dans les médias sociaux.

Certes, les médias sociaux ont facilité les pratiques démocratiques et ouvrent diverses possibilités, mais, à l'heure actuelle, l'interaction s'y raréfie. Les utilisateurs se contentent de partager des liens, sans autres discussions. Il y a trop d'informations : les gens ne peuvent pas les digérer.

Et quid du contenu partagé dans les médias sociaux ? Est-il créé par une seule personne ? Peut-être les autres personnes, celles qui aiment et partagent les messages, sont-elles de simples outils permettant aux « leaders » d'atteindre leurs buts. Il s'agit alors d'une véritable manipulation. Parfois, les gens ne savent même pas ce qu'ils partagent.

Il arrive que, dans les médias sociaux, les gens deviennent victimes de faux messages les poussant à des actions aux résultats inattendus.

Le lien entre médias sociaux et démocratie n'est pas toujours positif. De certains points de vue, les actions démocratiques menées via les médias sociaux ne sont pas toujours représentatives et non discriminatoires. Ainsi excluent-elles ceux qui ne sont pas en ligne, ceux qui n'ont pas accès à internet, etc.

Les médias sociaux peuvent donner une fausse image de certains événements. Ainsi les campagnes, où les personnes/organisations qui, par exemple, ont 500 fans sur Facebook, ne peuvent même pas en rassembler la moitié pour soutenir une manifestation. Autre avis exprimé : même s'il n'est suivi d'aucune action concrète en faveur de telle ou telle cause dans les médias sociaux, un simple clic sur « j'aime » suffit à propulser la cause au premier rang des moteurs de recherche.

Nous devrions appeler le Conseil de l'Europe à promouvoir le respect de la vie privée des utilisateurs dans les médias sociaux.

Le vote électronique est facile à manipuler, de même que l'accès aux résultats électoraux. Rien de plus simple que de créer un logiciel permettant de s'introduire dans la plate-forme de vote électronique. Certes, des élections ordinaires ne garantissent pas à cent pour cent la transparence et la liberté, mais l'important, c'est que la participation des jeunes à la politique pourrait être stimulée si le vote devenait accessible en ligne.

Quelques déclarations sur les médias sociaux, sur les discours de haine ou sur la liberté d'expression : Où fixer les limites ? Qui définit les limites de la liberté d'expression et à partir de quand y a-t-il discours de haine ? Quand autoriser la censure ?

La violation des droits de l'homme dans une déclaration/annonce des médias sociaux peut justifier la censure. La liberté d'expression ne peut être limitée à tel ou tel pays ; elle est universelle. Selon un avis contraire, la liberté d'expression doit dépendre de la situation et de la réalité locale.

Conclusions et recommandations

1. Influence des médias sociaux dans les changements sociaux

Pour accroître la participation des jeunes, les gouvernements doivent envisager de déployer des technologies modernes telles qu'un système de participation démocratique électronique sécurisé et indépendamment observé (vote électronique, budgétisation participative, etc.).

2. Internet libre et censure

Il devrait exister un moyen de ne pas tenir compte des censures qui violent les droits de l'homme sur l'internet, dans les médias sociaux et dans les médias en général (par exemple, un panel indépendant devant lequel il serait possible de soumettre son cas).

3. Thèmes liés à l'éducation

Tous les établissements d'enseignement doivent s'efforcer d'équiper leurs étudiants d'outils de formation électronique sur les compétences internet de base.

4. Mise en place d'une plate-forme municipale d'essai pour les conférences vidéo qui tiennent lieu de réunions.

4. Démocratie et accès aux droits sociaux

Questions clés

Dans la discussion d'ouverture, les participants ont essayé de lier les concepts de démocratie et de droits sociaux, en identifiant les points où ils se recoupent et où ils s'opposent. Ont été évoquées les questions suivantes :

1. La crise économique présente dans l'UE et ses effets (via des mesures d'austérité) sur la protection sociale.
2. La tendance à diminuer la protection sociale et à réduire les droits sociaux.
3. L'aggravation des conditions sociales, en particulier dans des pays tels que la Grèce et l'Espagne, et les réactions qui s'ensuivent (grèves, manifestations, etc.).
4. Les problèmes auxquels les jeunes se trouvent confrontés – tels que pénurie d'emplois et fort taux de chômage, conséquences à la fois de la crise mais aussi de la flexibilité du marché du travail, qui entraîne la précarité de l'emploi.
5. La dépendance financière croissante des jeunes vis-à-vis de leurs parents, d'où l'impossibilité de se projeter dans l'avenir.

Après avis des personnes-ressources sur des questions concernant les croisements entre démocratie et droits sociaux, les participants ont entamé un débat axé sur les quatre objectifs suivants :

- partager les réalités de l'accès aux droits sociaux, ainsi que des exemples de pratiques et d'initiatives du travail de jeunesse ;
- mieux comprendre l'accès aux droits sociaux et le rôle de ceux l'assurent ;
- explorer le lien entre démocratie et accès aux droits sociaux ;
- formuler concrètement des points clés et des propositions d'action permettant d'améliorer l'accès aux droits sociaux.

Conclusions et recommandations

Les participants ont abordé de nombreuses questions intéressantes pour le thème de la démocratie et des droits sociaux. Tout d'abord, nous avons procédé à un tour de table pour expliquer le rôle de chacun dans nos organisations en matière de droits sociaux.

Concernant l'emploi/le chômage de la jeunesse, nous avons discuté des stages en entreprise non rémunérés, y voyant un moyen d'exploitation particulièrement brutal des jeunes qui, face à la pénurie d'emplois, sont prêts à travailler gratuitement dans l'espoir de trouver du travail grâce à ces expériences cumulées. Nous avons conclu que ce type d'esclavage moderne est inacceptable, que les gouvernements doivent le réglementer ainsi qu'essayer de recréer une situation de plein emploi, ce qui relève non d'une utopie mais d'un choix politique.

A propos du chômage des jeunes et de leur accès au marché du travail (droit social important), nous avons évoqué les défis imposés aux jeunes en termes d'estime de soi et de compétences. De plus en plus de jeunes connaissent le désespoir, se retirant de la vie active, devenant apathiques et passifs. Les événements survenus en Grèce et en Espagne ont montré qu'il y a corrélation directe entre le chômage des jeunes et leur taux de suicide, ainsi qu'entre privations économiques et problèmes psychologiques. Nous estimons que ces tendances doivent être inversées et que les jeunes doivent pouvoir jouer un rôle plus actif et constructif au sein de leurs sociétés.

Les droits à la santé et à l'éducation comptant parmi les droits sociaux essentiels, nous leur avons accordé une longue attention. Etant donné la cherté croissante de l'éducation et des soins de santé et le rapport négatif qu'elle engendre entre citoyens actifs et passifs, la notion de responsabilité individuelle devient plus importante que jamais. Bien que reconnaissant la nécessité d'une égalité d'accès aux soins de santé et à l'éducation, nous avons divergé sur des questions telles que gratuité de l'enseignement supérieur/frais de scolarité, frais de consultation médicale, etc.

5. Démocratie et participation des jeunes

Questions clés / Défis imposés aux jeunes (conclusions de petits groupes)

1. L'une des premières limites est l'accès à l'information au niveau local, national ou européen. Le manque d'information sur tout – même sur les activités organisées par les institutions – est vu comme une limite considérable à la politique de jeunesse. Le format des informations n'est pas adapté à la jeunesse. Il y a un fossé entre citoyens et institutions, d'où une démotivation et un désillusionnement chez les jeunes.

2. Autre limite : la sous-estimation des capacités de la jeunesse et le manque de transparence des organismes décideurs, les jeunes se trouvant de plus en plus écartés de la prise de décision. Il est nécessaire de prendre en compte les besoins des minorités discriminées et de réfléchir à la situation des jeunes de sorte qu'ils ne craignent plus les brutalités policières.

3. Chez les jeunes, perte de foi dans la politique et corruption de la politique sont source de désillusion et de désintérêt. Ils se sentent impuissants à apporter des changements ; rien n'est prévu pour leur permettre d'agir. Même si l'on est motivé, il est impossible d'intervenir ; l'école elle aussi doit encourager les jeunes non seulement à voter mais à penser par eux-mêmes et pour eux-mêmes !

4. Le manque de motivation est lié au fait que, pour la jeunesse, la démocratie va de soi. Rejeter la faute sur le gouvernement n'est pas une solution : nous devons lutter pour la démocratie ; nous devons faire participer les jeunes. Malheureusement, il y a un manque de reconnaissance, un manque de financement durable à long terme et le manque de démocratie directe. Les méthodes éducatives sont obsolètes : l'école doit résolument se tourner vers un enseignement plus participatif.

Participation de la jeunesse au processus politique : actions proposées

Les partis politiques doivent rechercher et encourager l'adhésion des jeunes, avoir un pourcentage minimum de jeunes inscrits sur les listes politiques (quota) – par exemple, un « Parti de la Jeunesse » sans programme politique avec, pour objectif : faire prendre conscience aux responsables et militants politiques que les jeunes ont un réel pouvoir – ; davantage prendre en compte les jeunes pour communiquer un programme politique – souvent peu compréhensible ; donner aux jeunes de 16 ans le droit de vote ; éviter le cumul des mandats (un seul par tête) pour favoriser le renouvellement ; éduquer les jeunes à la politique – fonctionnement du processus politique + expérience (théorie et pratique) ; à l'école, les décisions doivent être prises par un groupe représentant (augmenter le nombre d'étudiants dans les conseils administratifs) ; exiger des responsables politiques, par voie législative, qu'ils fassent intervenir les jeunes au sein du parlement ; à l'école, avoir des « partis étudiants » pour expérimenter un processus politique ; faire participer, sur un pied d'égalité, des organisations de jeunesse aux décisions portant sur des questions relatives aux jeunes (cogestion).

Conclusions et recommandations

1. Education

Education formelle

L'école ne doit pas seulement être un lieu de transmission des connaissances mais aussi viser à construire un futur citoyen. Pour introduire la démocratie et l'éducation politique à l'école, il est important de :

- former les enseignants à une nouvelle pédagogie sur les principes démocratiques ;
- présenter aux élèves de nouveaux moyens d'expression et d'expérimentation ;
- prévoir une représentation égale dans les organes décisionnels de l'établissement d'enseignement (enseignants, élèves, parents).

Education non formelle

Pour édifier une société fondée sur la formation tout au long de la vie et dans tous les domaines et pour construire une démocratie, l'Europe ne peut plus continuer à faire l'impasse sur l'éducation non formelle. Par conséquent, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et les Etats membres doivent assurer la mise à disposition durable de possibilités de qualité en matière d'éducation non formelle, notamment des possibilités de bénévolat, en apportant un soutien politique et financier aux organisations de jeunesse et autres prestataires d'éducation non formelle.

2. Financement

- Assurer aux organisations de jeunesse un financement durable à long terme. Assurer un financement multi-niveaux et transparent pour les projets de jeunesse qui veulent soutenir des initiatives démocratiques (par exemple, en facilitant le processus administratif).

3. Cogestion

Il convient de consulter et de faire intervenir les jeunes dans l'élaboration des politiques de jeunesse, ainsi que dans les processus décisionnels à tous les niveaux (la jeunesse doit être vue comme une ressource). Les responsables politiques locaux et les jeunes doivent organiser des séminaires et des débats pour se parler et s'écouter mutuellement ; par exemple, que l'Assemblée de la jeunesse devienne un événement annuel, organisé et suivi par les jeunes. Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne doivent inviter les Etats membres à

lancer des initiatives – pour mettre en place une commission sur l'âge de vote, par exemple – afin de stimuler un débat sur l'abaissement à 16 ans de l'âge de vote et sur la participation active de la jeunesse, ainsi que promouvoir et soutenir les jeunes désireux de se présenter aux élections locales et nationales.

6. Démocratie et rôle du travail de jeunesse / des organisations de jeunesse

Questions clés

Le groupe s'est penché sur deux points. Le premier tient dans cette déclaration : « Les jeunes ne peuvent influencer sur les processus démocratiques qu'à condition de s'organiser. » Sur cette assertion, les avis étaient partagés : une moitié du groupe « contre », l'autre moitié « pour ». Second point débattu : « Les organisations de jeunesse sont pour les jeunes le lieu idéal où pratiquer la démocratie ». Pour cette déclaration, le nombre des avis favorables dépassait légèrement celui des avis opposés. Il a été clairement montré que, en réalité, il existe d'autres lieux où les jeunes peuvent pratiquer les processus démocratiques. Selon le groupe « pour » la déclaration, c'est dans les organisations de jeunesse que l'on trouve les processus démocratiques les plus évidents. En revanche, le groupe en désaccord a désigné la communauté locale comme lieu le plus intéressant pour la jeunesse. Certains ont fait remarquer que tous les groupes de jeunesse ne sont pas démocratiquement organisés. Enfin, après examen des « défis du travail de jeunesse et organisations de jeunesse », le groupe a déterminé les catégories suivantes : travail de jeunesse et participation, travail de jeunesse et structure de soutien, travail de jeunesse et promotion de l'éducation, travail de jeunesse et diversité et valeurs interculturelles. En préparant la session « post-it » pour présenter les résultats, des questions intéressantes ont été soulevées. L'une, en particulier, a donné lieu à discussion : comment mettre en œuvre la démocratie et l'éducation informelle à l'école? Parmi les arguments avancés, celui-ci : en introduisant la démocratie à l'école, on touche un plus large public qu'en la cantonnant dans des organisations. Tout dépend du but recherché : veut-on semer une multitude de graines ou faire pousser un arbre vigoureux ?

Conclusions et recommandations

Une coopération durable plus étroite s'impose entre éducation formelle et éducation non formelle, où celle-ci sera le facteur clé. Pour ce faire, il faut élaborer des politiques dans un cadre législatif amélioré favorisant les échanges et le transfert des savoir-faire pour créer de nouveaux produits éducatifs et pour s'appuyer sur la valeur ajoutée des expériences et ressources de la vie réelle. Il faut identifier les trois facteurs de cette solution, à savoir éducation formelle, éducation non formelle et recherche. L'éducation formelle et l'éducation non formelle fonctionnent en symbiose, les deux acteurs partageant leurs connaissances.

A. Travail de jeunesse : il doit être accessible à tous

- Une plus forte promotion de la diversité s'impose – parmi les membres de l'équipe, les bénévoles et les groupes cibles ; aux niveaux régional, national et international.
- Coopération. Les groupes travaillant avec la jeunesse (ONG, organisations de jeunesse, organismes publics et groupes informels) doivent coopérer. Mise en réseau, partenariats, échanges de savoirs et d'expériences, autant d'éléments à encourager.
- Une éducation permettant de réaliser diversité et égalité est nécessaire. L'apprentissage mutuel au sein de groupes interculturels doit être favorisé. Il faut diversifier les ressources, notamment par le biais de formations non formelles (par exemple, travail de groupes interculturels et gestion organisationnelle).

B. Cogestion

Inclusion des jeunes dans la prise de décision les concernant :

- Instaurer des partenariats avec les jeunes pour les inclure dans les processus décisionnels.
- Mettre en place une coopération intersectorielle : elle est importante pour la cogestion à tous les niveaux dans les Etats membres. Promouvoir des assemblées enfants/jeunesse au niveau local/national.
- Adapter les organisations de jeunesse aux nouvelles réalités de nos sociétés ; encourager les réunions ouvertes avec un public ignorant du travail de jeunesse.
- Fixer des quotas de jeunes dans les organes internationaux pour toutes les prises de décision (en particulier relatives au thème de la jeunesse).
- Ouvrir les canaux de communication.
- S'assurer que les informations touchent les personnes intéressées.
- Commencer le travail de jeunesse dès le jeune âge (socialisation primaire).
- Promouvoir la cogestion dans les écoles/établissements d'enseignement.
- Inviter les personnes qui ont réussi (personnalités politiques, etc.) à rencontrer les étudiants, notamment pour partager les connaissances et prodiguer des conseils.

Il est important que s'instaure entre les responsables politiques et les jeunes une coopération constructive, car elle peut contribuer à promouvoir les organisations de jeunesse à tous les niveaux (local, régional, national et international). Il est également important de commencer le travail démocratique dès le jeune âge.

- Faciliter les processus d'obtention de visas pour le travail de jeunesse (lobbies).
- Reconnaître le travail de jeunesse au niveau politique afin d'en accroître la mobilité.
- Offrir des possibilités de financement durable à long terme (notamment pour les coûts administratifs) et alléger la bureaucratie (par exemple, faciliter les procédures d'octroi de visa, simplifier les demandes, etc.). Ainsi la jeunesse pourra-t-elle participer plus facilement aux organisations de jeunesse.

7. Démocratie et migrations

Questions clés

Economie et chômage

- Facteur d'intégration : la langue
- Utilisation du sport comme bonne pratique
- Formation à l'intention des chômeurs

Crise identitaire

- Proposition de déclaration officielle
- Reconnaissance des citoyens français comme Français, quelle que soit la nationalité (cette approche a été critiquée pour son manque de réelle signification)
- Promotion par les gouvernements d'exemples d'immigration réussie (démarche critiquée au prétexte que cela pourrait conduire à une ségrégation)
- Création d'un ministère des migrations selon le modèle autrichien (idée critiquée au prétexte que cela pourrait conduire à séparer migration et identité nationale)

Participation et société locale

- **Défis** : dialogue entre migrants et société ; obstacles administratifs.
- **Solutions** : actions au niveau local, événements interculturels, sports, possibilité pour les migrants de se représenter eux-mêmes (si la communauté comprend des migrants) ou, simplement, de montrer leur différence.

Migrations – Vision globale

- La mondialisation a des effets complexes sur les migrations partout dans le monde. C'est à chaque Etat de trouver des solutions à ce problème – il n'existe pas de traitement universel applicable à tout le monde.
- Les gouvernements doivent améliorer la mobilité universitaire dans le monde entier – par exemple, Erasmus doit continuer de fonctionner et être donné en exemple de bonne pratique de la mobilité.

Conclusions et recommandations

1. Exemple du programme des Ambassadeurs – pratique autrichienne et norvégienne où des migrants ayant réussi viennent dans les écoles raconter leur histoire. Dans le programme des Ambassadeurs, parrainé par le gouvernement, des personnes d'origine immigrée s'emploient à promouvoir leurs réalisations afin de sensibiliser de jeunes migrants et de mieux faire comprendre les questions de migration dans la société.

2. L'apprentissage de la langue est un facteur d'intégration très important. Apprendre la langue conduit à l'éducation, qui, à son tour, conduit à l'intégration. Sans compter que la langue apporte le sens de l'unité. Propositions avancées : que les gouvernements se rapprochent des migrants de deuxième génération et apportent un soutien aux migrants adultes (au moyen de cours du soir, par exemple).

3. Les gouvernements doivent encourager la mobilité. A la déclaration initiale, deux remarques sont ajoutées : le cadre institutionnel doit concerner les échanges universitaires, ainsi que la reconnaissance mondiale des diplômes ; les Etats doivent appliquer des normes identiques à l'enseignement supérieur – afin de porter les mêmes points de vue sur les structures universitaires.

4. Les migrants comme la société d'accueil doivent œuvrer en faveur de l'intégration. Déclaration finale : les migrants doivent bénéficier d'une plus grande visibilité et de davantage de possibilités de dialogue avec la société d'accueil. Recommandations à cet effet : mise en place d'un programme de tutorat avec intervention de bénévoles de la société locale ; organisation d'événements sportifs et artistiques.

5. Les politiques d'intégration doivent-elles être plus restrictives ou plus ouvertes ? Après analyse des commentaires des membres travaillant dans d'autres groupes, nous avons conclu que la politique d'immigration de chaque pays doit être claire et transparente, et que les informations sur les règles d'immigration doivent être accessibles à tous. D'autre part, les processus bureaucratiques concernant le séjour des jeunes méritent d'être simplifiés – ils doivent être transparents et accessibles aux immigrants potentiels.

8. Démocratie et inclusion des minorités

Questions clés

Pour commencer, le groupe s'est employé à cerner les points à discuter, puis à définir des termes tels que « inclusion », « minorité » et autres concepts associés. Après des désaccords sur ces définitions, le groupe a opté pour une compréhension commune du terme plutôt qu'une définition à proprement parler. Etant donné l'ampleur du sujet et la grande variété des groupes minoritaires – nationaux, ethniques, linguistiques, religieux, LGBT et personnes handicapées –, et après de vifs débats, le groupe a décidé de déterminer des points clés plus concrets liés à la situation et aux problèmes rencontrés par tous les groupes minoritaires. Autre thème soulevé par le groupe : le concept d'identité et l'identification des membres qui composent les groupes minoritaires. Le groupe a décidé de cibler essentiellement les thèmes de l'éducation (au sens large) et des médias, et d'examiner ce que la jeunesse peut faire et proposer dans ces domaines. Il a également souligné l'importance d'offrir à tous des possibilités de rencontres directes avec des membres des minorités.

Conclusions et recommandations

Estimant que seule une stratégie à long terme peut remédier aux problèmes, nous proposons la création d'un programme international aux objectifs à court, moyen et long terme en faveur de l'inclusion des minorités : « Unité dans la diversité ». En première étape du programme, nous proposons au Conseil de l'Europe de recommander à ses Etats membres de lancer une campagne nationale, avec la participation active de décideurs et de la société civile, sur l'inclusion des minorités, campagne intitulée « Campagne européenne Vivre ensemble » avec, pour principal message, « Je suis parce que nous sommes ». Dans le cadre de la stratégie, nous proposons d'apporter des changements au système éducatif afin d'aborder très tôt les questions touchant aux minorités.

Principaux objectifs de ces changements : briser les stéréotypes, promouvoir un équilibre entre minorités et majorités par le biais d'une compréhension commune, favoriser un « vivre ensemble » pacifique et, enfin, éclairer le sentiment d'appartenance à une « minorité » ou à une « majorité ». A cet égard, voici nos deux propositions :

I. Que les gouvernements introduisent une éducation interculturelle dans les programmes scolaires via des expériences pratiques en face à face. Cette pratique supposerait :

- des cours multiculturels dans l'enseignement pré-primaire et primaire (par exemple, apprentissage à travers des jeux, contes, activités théâtrales et débats), à organiser par le biais d'indications et de fiches, de jeux de rôles, de visites d'institutions, de supports de lecture liés à un thème spécifique, d'initiation à des danses, etc. ;
- une coordination des activités en fonction des groupes d'âge ; autour d'un programme minimal établi, les formateurs pourront à leur gré organiser d'autres activités. Ces cours sont à prendre au sérieux par les établissements d'enseignement, et les formateurs doivent faire montre d'ouverture d'esprit.

II. Que soient mis en place au sein des écoles des bureaux de jeunesse. Ils tiendront lieu d'espace ouvert et flexible, mais aussi de lien entre enseignants, parents et enfants. – ainsi qu'entre ONG, centres culturels, communauté et minorités. Les bureaux de jeunesse peuvent être pris en charge sur la base du volontariat par des élèves. Les écoles doivent prévoir pour ces bureaux un espace pouvant favoriser une attitude ouverte parmi tous les participants. Les élèves/étudiants de différents groupes sociaux et ethniques peuvent y faire un stage et gagner de l'expérience, atout important dans l'avenir pour les aider à trouver du travail en période de chômage croissant. Toutes les écoles doivent dispenser une formation aux travailleurs de jeunesse. Exemples d'activités à mener par ces bureaux : ateliers, formations, soirées/débats autour de DVD, discussions en groupes, dialogues dirigés sur divers sujets concernant les stéréotypes appliqués aux minorités (LGBT, femmes/hommes, Roms, etc.). A ces ateliers participeraient élèves/étudiants, parents et enseignants. Ces bureaux seront ouverts à la communauté pour lui permettre de suivre les progrès accomplis. Ils feront également office de service d'information pour les jeunes, qui pourront ainsi connaître les différentes possibilités à leur disposition (bourses, concours, formations, échanges, etc.).

Autre question examinée : les médias. Le problème relevé est un manque de représentation dans les médias des gens ordinaires originaires de minorités ethniques. Résultat : des préjugés qui ne font qu'associer les minorités ethniques ordinaires à des comportements négatifs (criminalité et violence, par exemple). En guise de solution, nous proposons de créer une liste nationale de volontaires sur laquelle les minorités ethniques pourraient s'inscrire pour fournir aux journalistes des informations de contact. Cela permettrait aux journalistes d'étendre leur réseau et, ainsi, de rédiger des articles plus représentatifs de la population dans son intégralité.

Notre recommandation finale : que les instances et institutions gouvernementales assurent aux minorités un accès direct et une participation active au processus décisionnel car, en termes politiques, les minorités ne sont pas suffisamment prises en compte alors qu'elles constituent une part importante de la communauté. Elles doivent pouvoir se représenter elles-mêmes et se faire entendre des décideurs. Une table ronde réunissant les personnes concernées/intéressées et les décideurs permettrait de s'orienter vers une solution plus acceptable pour tous.

9. Démocratie et éducation à la citoyenneté

Questions clés

Une démocratie a besoin de citoyens actifs pour survivre. C'est pourquoi il faut éduquer les citoyens pour leur apprendre à vivre en démocratie. L'éducation à la citoyenneté contribue à lutter contre l'apathie politique. Elle joue un rôle fondamental dans le développement de valeurs. De surcroît, l'éducation à la citoyenneté active contribue à motiver les personnes qui ne participent pas aux processus décisionnels. Ce type d'éducation doit stimuler la réflexion critique et permettre aux citoyens actifs d'opérer leurs propres choix.

Nous nous sommes interrogés les pratiques de démocratie et de participation de la jeunesse, ainsi que sur les avantages et inconvénients de la participation dans ses modes d'expression les plus courants (tels que manifestations, travail avec les institutions gouvernementales sur les documents, négociations, etc.).

L'un des buts de l'éducation en général a été évoqué comme le développement d'une réflexion critique, qui, dans le cas de l'éducation à la citoyenneté, doit permettre aux gens de vérifier que l'action des gouvernements reflète les besoins des citoyens. A également été soulignée l'importance de l'éducation non formelle et de sa méthodologie dans l'éducation à la citoyenneté. Les participants sont tombés d'accord sur la nécessité d'un processus de formation tout au long de la vie en matière d'éducation à la citoyenneté – à commencer le plus tôt possible dans la vie –, et sur la nécessité d'intégrer la démocratie au processus éducatif via la participation des jeunes à la prise de décision.

Conclusions et recommandations

Les travaux du groupe ont abouti à l'élaboration de cinq points clés formulés sous forme de propositions.

1. Premièrement, le groupe ayant constaté l'absence de l'éducation à la citoyenneté dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe, nous avons estimé que celui-ci doit les encourager à faire de l'éducation à la citoyenneté une discipline à part entière dans les programmes scolaires. Cette discipline doit fournir aux élèves des informations sur les moyens de participer activement et encourager une réflexion critique et, dans cette perspective, elle doit leur donner la possibilité d'interagir avec la politique et la société. Cette discipline est à enseigner à un stade précoce.

2. Deuxièmement, il a été conclu que la manière de fournir l'information aux élèves est de la plus haute importance. Il faut donc veiller à ce que les manuels et les supports pédagogiques déjà adoptés pour l'éducation à la citoyenneté soient réellement utilisés. A cette fin, les supports doivent donner lieu à traduction et promotion via les sites web, les bulletins et les réseaux ; quant aux prestataires d'enseignement (écoles, universités et organisations de jeunesse), ils doivent bénéficier d'une formation. A également été soulignée la nécessité d'assurer la qualité de cette éducation et, éventuellement, de mettre en place des inspecteurs scolaires indépendants.

3. Troisièmement, il a été conclu qu'une gouvernance démocratique doit être pratiquée à l'école pour que les élèves expérimentent la participation à un âge précoce. Dans cette perspective, le groupe propose d'intégrer les enfants et les jeunes au processus de prise de décision – par exemple, en permettant aux élèves de choisir le lieu des excursions, la disposition de la classe, les emplois du temps, les événements et les modes d'apprentissage.

4. Quatrièmement, il a été convenu de proposer l'utilisation de plates-formes existantes (Centre Wergeland et Centre Nord-Sud, par exemple) ou d'en créer de nouvelles pour promouvoir, faciliter et améliorer la coopération entre institutions éducatives et ONG de l'UE27/EEE (Pays-Bas et France, par exemple) et d'autres membres du Conseil de l'Europe (Bosnie-Herzégovine et Géorgie, par exemple) et des pays voisins (notamment des pays sud-méditerranéens). Cette action devrait renforcer le partage des bonnes pratiques en matière d'éducation à la citoyenneté et accroître la qualité de ce type d'enseignement.

5. Enfin, cinquièmement, nous avons constaté que pouvoir parler une langue étrangère est très important pour promouvoir une citoyenneté européenne active. Pour arriver à travailler et à vivre ensemble en paix, les citoyens doivent connaître des cultures et langues étrangères. C'est pourquoi nous encourageons les Etats membres du Conseil de l'Europe à promouvoir l'apprentissage de langues étrangères (tout particulièrement à l'école) et des programmes d'échanges internationaux comme outils indispensables à une véritable citoyenneté européenne.

Les premier, troisième et cinquième points s'adressent au Conseil de l'Europe et aux ministres de l'éducation de ses Etats membres. Dans les pays où l'Etat n'est pas responsable de l'éducation, les points visent les ministres de l'éducation des Etats fédéraux. Le deuxième point, plus particulièrement adressé au Conseil de l'Europe et aux Etats membres, doit permettre d'assurer une meilleure diffusion des informations auprès des parties prenantes intéressées. Quant au quatrième point, il s'adresse directement au Conseil de l'Europe.

Déclaration lors du Forum mondial de la démocratie

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier, M. Mignon, de votre soutien à la 2^e Assemblée de la jeunesse qui s'est déroulée ce week-end à Strasbourg.

Il aurait été plus respectueux de pouvoir prononcer ce discours après l'intervention des principaux orateurs, lorsque tout le monde était encore présent dans l'hémicycle pour écouter, mais tant pis, qu'il en soit ainsi !

150 jeunes de toute l'Europe et au-delà...

Trois journées de « brainstorming »...

Des centaines d'idées concernant la jeunesse d'Europe mais aussi celle du monde entier !

Alors **ECOUTEZ-nous !**

INFORMEZ-nous !

Les jeunes veulent participer !

Malheureusement, des obstacles nous barrent l'accès aux informations expliquant **COMMENT** faire pour participer effectivement !

Donnez-nous des possibilités de nous **EDUQUER !**

Le processus démocratique n'est pas quelque chose d'inné... C'est quelque chose qu'il nous faut avoir la **POSSIBILITE** d'apprendre !

RESPECTEZ-nous !

Ne transigez **PAS** avec les droits de l'homme !

Les jeunes ne sont pas des marchandises... Ils sont une part de l'humanité !

Nous sommes résolument convaincus que la jeunesse a beaucoup à **APPORTER** dans notre monde actuel !

Prenons part à tous les processus de décision qui détermineront notre avenir !

La jeunesse doit être traitée avec **DIGNITE**, autrement dit en toute **EGALITE** !

Nous demandons une réelle égalité en termes de sexe, d'appartenance ethnique, d'orientation sexuelle et de handicap !

Les jeunes ici présents vont participer à des sessions durant le forum.

Nous estimons que nos voix contiennent des idées **REELLES** et **CONCRETES** pouvant contribuer à réaliser notre ambition.

Vous devez laisser nos voix être l'amorce du changement que tous, nous voulons voir !

Mesdames et messieurs, nous, les jeunes, nous croyons résolument dans l'idée de ce forum, mais nous en appelons aussi résolument à vous pour faire intervenir la jeunesse plus activement dans ce processus !

Ainsi que le déclarait M. Mignon en établissant ce forum comme « Davos de la démocratie », faisons en sorte que ce « Davos de la démocratie » intègre les jeunes au niveau qu'ils méritent.